

PREFET DE L'OISE

Préfecture

Secrétariat Général

Direction des Relations
avec les Collectivités Locales

Bureau du contrôle budgétaire
et des dotations de l'Etat

Affaire suivie par Mme Muriel Leleu
Tél. : 03.44.06.12.55
Fax : 03.44.06.12.56
Courriel : muriel.leleu@oise.gouv.fr

Beauvais, - 7 AVR. 2011

Le Préfet de l'Oise

à

Monsieur le Président du Conseil Général
Mesdames et Messieurs les Maires
Mesdames et Messieurs les Présidents des
groupements à fiscalité propre

Pour information :

Madame et MM. les Sous-Préfets d'arrondissement
M. le Directeur départemental des Finances Publiques

Objet : Informations fiscales utiles à la préparation des budgets primitifs locaux pour 2011.
P. j. : 1 sommaire

Le Ministère de l'Intérieur, de l'Outre-Mer, des Collectivités Territoriales et de l'Immigration a rédigé un document de synthèse sur les nouvelles dispositions fiscales. Ce document est composé des 6 annexes suivantes :

- une annexe 1 qui expose l'ensemble des nouvelles dispositions relatives à la fiscalité locale applicables en 2011;
- une annexe 2 relative à la présentation du nouveau paysage fiscal local suite à la suppression de la taxe professionnelle ;
- une annexe 3 se rapportant à la fiscalité partagée avec les départements et les régions ;
- une annexe 4 sur les droits d'enregistrement ;
- une annexe 5 qui présente la réforme des valeurs locatives foncières des locaux professionnels (à titre expérimental) ;
- une annexe 6 relative à la réforme des taxes d'urbanisme

Ce document, dont le sommaire figure en annexe, est consultable sur le site internet de la préfecture de l'Oise, à l'adresse suivante : www.oise.gouv.fr , rubrique des circulaires.

Je vous remercie de tenir compte de ces informations, en tant que de besoin, pour la préparation de vos budgets.

Pour toutes questions ou informations à caractère fiscal, je vous invite à prendre contact avec votre trésorier ou avec le service de la fiscalité directe locale de la direction départementale des finances publiques.

Pour le Préfet
et par délégation,
Le Secrétaire général,



Patricia WILLAERT

SOMMAIRE

ANNEXE 1 – NOUVELLES DISPOSITIONS RELATIVES À LA FISCALITÉ LOCALE APPLICABLES A L'ANNEE 2011.....	8
I. DISPOSITIONS GENERALES RELATIVES À LA FISCALITÉ DIRECTE LOCALE.....	8
I – 1. PROROGATION DE LA DATE LIMITE DE VOTE DES BUDGETS ET TAUX LOCAUX AU 30 AVRIL 2011.....	8
I – 2. DISPOSITIONS AFFERENTES AUX VALEURS LOCATIVES SERVANT DE BASES AUX IMPOTS DIRECTS LOCAUX.....	8
I – 2 – 1. Fixation des coefficients de revalorisation des valeurs locatives servant de bases aux impôts directs locaux en 2011.....	8
I – 3. LIMITE D'APPLICATION DES ABATTEMENTS, EXONERATIONS ET DEGREVEMENTS POUR LES IMPOSITIONS ETABLIES AU TITRE DE 2011.....	9
II – DISPOSITIONS AFFERENTES AUX QUATRE TAXES DIRECTES LOCALES.....	11
II – 1. FISCALITE PROFESSIONNELLE ET COMPENSATION DE LA REFORME DE LA TAXE PROFESSIONNELLE (CET, IFER, DCRTP ET FNGIR).....	11
II – 1 – 1. Contribution économique territoriale (CET).....	12
II – 1 – 1 – 1. Modifications relatives aux dégrèvements de contribution économique territoriale (CET).....	12
II – 1 – 1 – 2. Application aux impositions 2010 de CFE et de CVAE des délibérations relatives aux exonérations applicables aux librairies indépendantes de référence et aux entreprises établies dans les zones de restructuration de la défense prises en 2009.....	18
II – 1 – 1 – 3. Cotisation foncière des entreprises (CFE) : Aménagements issus de la clause de revoyure.....	13
II – 1 – 1 – 4. Nouvelle exonération facultative de CFE des vendeurs-colporteurs de presse.....	14
II – 1 – 1 – 5. Extension aux parcs d'attractions et de loisirs du calcul de la valeur locative au « <i>pro rata temporis</i> » de la période d'activité, sur décision des collectivités territoriales.....	14
II – 1 – 1 – 6. Exonération temporaire de CFE de droit pour les auto-entrepreneurs.....	15
II – 1 – 1 – 7. Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) : Aménagements issus de la clause de revoyure.....	15
II – 1 – 1 – 8. Précisions des règles de répartition de la CVAE entre les collectivités territoriales et les intercommunalités à fiscalité propre.....	16
II – 1 – 1 – 9. Précisions sur la transposition des exonérations facultatives de CFE en matière de CVAE.....	17
II – 1 – 2. Imposition forfaitaire sur les entreprises de réseau (IFER).....	17
II – 1 – 2 – 1. Augmentation du tarif de la composante de l'IFER « éolienne ».....	17
II – 1 – 2 – 2. Modification des règles d'affectation de l'IFER « éolienne » entre communes, EPCI et départements.....	18
II – 1 – 2 – 3. Augmentation du tarif de la composante de l'IFER « photovoltaïque ».....	18
II – 1 – 2 – 4. Aménagements du tarif et du champ d'application de la composante de l'IFER relative aux répartiteurs principaux (centraux téléphoniques).....	19
II – 1 – 2 – 5. Exonération de droit de l'IFER « nucléaire » ou « thermique » pour les producteurs - consommateurs	19
II – 1 – 2 – 6. Aligement du régime de recouvrement des IFER « transformateurs électriques » et « matériel roulant ferroviaire » avec celui de la CFE.....	20
II – 1 – 2 – 7. Réduction du montant de l'IFER « stations radioélectriques » de moitié pour les nouvelles stations de moins de trois ans.....	20
II – 1 – 2 – 8. Exclusion des circulations transfrontalières locales du calcul de la composante IFER « matériel roulant ferroviaire ».....	20
II – 1 – 2 – 9. Obligation déclarative des propriétaires de « transformateurs électriques ».....	21
II – 1 – 2 – 10. Introduction d'une exonération à l'IFER « stations radioélectriques » pour certains services de radiophonie.....	21
II – 1 – 2 – 11. Création d'un nouvel IFER sur les installations d'acheminement et de stockage du gaz naturel.....	21
II – 1 – 2 – 12. Création d'un nouvel IFER sur le matériel roulant utilisé sur les lignes de transport en commun en Ile-de-France au profit de la société du Grand Paris.....	22
II – 1 – 3. Compensation intégrale des pertes de recettes liées à la réforme de la taxe professionnelle (DCRTP – FNGIR).....	22
II – 1 – 3 – 1. DCRTP et FNGIR : Ajustement des modalités de détermination des dotations de compensation.....	23
II – 1 – 3 – 2. DCRTP : majoration du montant de la compensation relais qu'aurait perçu chaque niveau de collectivités si des projets d'installation d'éoliennes sont concrétisés au plus tard au 30 mars 2011.....	23
II – 1 – 3 – 3. Nature de la DCRTP et du FNGIR.....	24
II – 2. TAXE FONCIERE SUR LES PROPRIETES BATIES (TFPB).....	24
II – 2 – 1. Nouvelle exonération facultative de taxe foncière sur les propriétés bâties pour les immeubles du patrimoine universitaire confiés à des sociétés de projet.....	24

II – 3. TAXE FONCIERE SUR LES PROPRIETES NON BATIES (TFNB)	25
II – 3 – 1. Nouvelle exonération facultative et temporaire de taxe foncière sur les propriétés non bâties sur les vergers, cultures fruitières d'arbres et arbustes et les vignes.....	25
II – 4. TAXE D'HABITATION	25
II – 4 – 1. Validation du report, à titre exceptionnel de la date limite des délibérations relatives aux abattements de taxe d'habitation du 1 ^{er} octobre au 1 ^{er} novembre 2010.....	25
II – 4 – 2. Neutralisation automatique des effets pour les contribuables du transfert de la part départementale de la taxe d'habitation au bloc communal.....	25
II – 4 – 3. Elargissement de la taxe d'habitation sur les logements vacants aux EPCI.....	26
II – 4 – 4. Abrogation de la taxe d'habitation sur les résidences mobiles terrestres	27
II – 5. DISPOSITIONS DIVERSES	28
II – 5 – 1. Ajustements techniques	28
II – 5 – 2. Extension de l'exonération facultative de TFB, de CFE et de CVAE des entreprises nouvelles aux zones de revitalisation rurale (ZRR).....	28
III. AUTRES IMPOSITIONS LOCALES	28
III – 1. CREATION DE LA TAXE ANNUELLE SUR LES RESIDENCES MOBILES TERRESTRES, DONT LE PRODUIT EST REDISTRIBUE AUX COMMUNES ET EPCI ACCUEILLANT DES GENS DU VOYAGE	28
III – 2. HARMONISATION DES DATES DE DELIBERATIONS RELATIVES A LA TEOM AU 15 OCTOBRE	30
III – 3. AMENAGEMENT DES REGLES DE REPARTITION DE LA TAXE SUR LES DECHETS STOCKES	30
III – 4. REFORME DE LA TAXE LOCALE SUR L'ELECTRICITE : CREATION DE DEUX TAXES SUR LA CONSOMMATION FINALE D'ELECTRICITE	31
III – 4 – 1. Création de la taxe communale sur la consommation finale d'électricité	32
III – 4 – 1 – 1. L'attribution de la taxe communale sur la consommation finale d'électricité aux communes et aux intercommunalités.....	32
III – 4 – 1 – 2. Caractéristiques de la taxe communale sur la consommation finale d'électricité aux communes et aux EPCI.....	33
III – 4 – 2. Création de la taxe départementale sur la consommation finale d'électricité.....	37
III – 4 – 3. Exonération en matière de taxes communales et départementales sur la consommation finale d'électricité	37
III – 4 – 4. Régime transitoire en 2011 applicables aux taxes communales et départementales sur la consommation finale d'électricité	39
III – 5. ACCROISSEMENT DU PLAFOND DE LA TAXE SPECIALE D'EQUIPEMENT PERÇUE AU PROFIT DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE LORRAINE	40
III – 6. ACCROISSEMENT DU PLAFOND DE LA TAXE SPECIALE D'EQUIPEMENT PERÇUE AU PROFIT DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE PROVENCE-ALPES-COTE-D'AZUR	41
III – 7. ACCROISSEMENT DU PLAFOND DE LA TAXE SPECIALE D'EQUIPEMENT PERÇUE AU PROFIT DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC D'AMENAGEMENT EN GUYANE	41
III – 8. SUPPRESSION DE LA TAXE SPECIALE D'EQUIPEMENT PERÇUE POUR LA REGION D'ILE-DE-FRANCE ET PRECISION SUR LE TAUX UTILISE DANS LE CALCUL DE LA TAXE ADDITIONNELLE A LA TFNB EN REGION ILE-DE-FRANCE	41
III – 9. REFORME DE LA TAXE DE BALAYAGE	42
III – 10. REFORME DE LA TAXE SUR LES LOCAUX A USAGE DE BUREAUX, DE COMMERCE OU DE STOCKAGE DANS LA REGION ÎLE-DE-FRANCE	43
III – 11. REDEVANCE POUR CREATION DE BUREAUX OU DE LOCAUX DE RECHERCHE EN REGION ILE-DE-FRANCE	44
III – 12. MODIFICATION DES MODALITES RELATIVES AUX TAUX DU VERSEMENT TRANSPORT	44
IV. MESURES DIVERSES INTERESSANT LA FISCALITE LOCALE	45
IV – 1. CORRECTION RELATIVES A LA COMPENSATION RELAIS	45
IV – 2. PRISE EN COMPTE DES FDPTP DANS LA DCRTP	45
IV – 3. MAINTIEN DU FDPTP EN 2011	46

IV – 4. GEL DE L’ALIMENTATION DES FDPTP AU-DELA DE 2012	47
IV – 5. MAINTIEN DES COMPTES PORTANT LES FONDS DEPARTEMENTAUX DE PEREQUATION DE LA TAXE PROFESSIONNELLE JUSQU’A APUREMENT TOTAL	48
IV – 6. SUPPRESSION DES ALLOCATIONS COMPENSATRICES AU PROFIT DES FDPTP	48
IV – 7. MAINTIEN DU FSRIF EN 2011.....	49
V – 1. GARANTIE DE RESSOURCES AUX FCNA.....	49
V – 2. REEVALUATION DE LA CLEF DE PARTAGE DU RELIQUAT DE TSCA.....	49
V – 3. AJUSTEMENTS RELATIFS AUX EPCI	50
V – 3 – 1. Transposition en 2011, de plein droit, des délibérations des EPCI à fiscalité propre relatives à leurs régimes fiscaux applicables en 2010.....	50
V – 3 – 2. Précision des règles applicables aux attributions de compensation (AC) versées à leur communes membres par les EPCI à FPU	50
V – 3 – 3. Faculté ouverte aux syndicats d’agglomération nouvelle (SAN) de modifier les dotations de coopération versées à leurs communes membres.....	50
V – 3 – 4. Corrections apportées à la loi du 10 janvier 1980 sur les partages de fiscalité	51
V – 3 – 5. Unification des impôts directs locaux au sein d’un EPCI à fiscalité propre	51
Durée d’unification des taux.....	52
V – 4. AJUSTEMENTS SUR LES MODALITES DE FIXATION DES TAUX	52
ANNEXE 2 - PRESENTATION DU NOUVEAU PAYSAGE FISCAL LOCAL SUITE A LA SUPPRESSION DE LA TAXE PROFESSIONNELLE	53
I. PRESENTATION GENERALE DE L’ENSEMBLE SE SUBSTITUANT A LA TAXE PROFESSIONNELLE	53
I – 1. LA CONTRIBUTION ECONOMIQUE TERRITORIALE (CET).....	53
I – 1 – 1. La cotisation foncière des entreprises (CFE).....	53
I – 1 – 2. La cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE)	54
I – 2. L’IMPOSITION FORFAITAIRE SUR LES ENTREPRISES DE RESEAU (IFER).....	56
I – 2 – 1. IFER sur les éoliennes terrestres et « hydroliennes ».....	57
I – 2 – 2. IFER sur les usines de production d’électricité nucléaire ou thermique.....	58
I – 2 – 3. IFER sur les usines de production d’électricité photovoltaïque ou hydraulique	58
I – 2 – 4. IFER sur les transformateurs électriques.....	59
I – 2 – 5. IFER sur les stations radioélectriques (antenne relais de téléphonie mobile).....	60
I – 2 – 6. IFER sur les installations d’acheminement et de stockage du gaz naturel	61
I – 2 – 7. IFER sur les répartiteurs principaux (centraux téléphoniques).....	62
I – 2 – 8. IFER sur le matériel roulant ferroviaire	62
I – 2 – 9. IFER sur le matériel roulant utilisé sur les lignes de transport en commun en Ile-de-France	64
I – 3. CREATIONS ET TRANSFERTS D’IMPOTS ET TAXES DE L’ÉTAT VERS LES COLLECTIVITES.....	65
I – 3 – 1. Création d’une taxe additionnelle à la taxe foncière sur les propriétés non bâties	65
I – 3 – 2. Transfert de la taxe sur les surfaces commerciales (TASCOM).....	66
I – 3 – 3. La taxe additionnelle dite « de stockage »	67
I – 3 – 4. Transfert des DMTO perçus par l’Etat.....	68
I – 3 – 5. Transfert du reliquat de TSCA.....	69
I – 3 – 6. Réduction des frais de gestion perçus par l’Etat sur la fiscalité directe locale	71
II. LA REPARTITION DES IMPÔTS LOCAUX A COMPTER DE 2011	72
II – 1. LES REGLES D’AFFECTATION DE LA COTISATION SUR LA VALEUR AJOUTEE DES ENTREPRISES	72
II – 2. UNE NOUVELLE REPARTITION DE LA FISCALITE LOCALE ENTRE NIVEAUX DE COLLECTIVITES TERRITORIALES	75
II – 2 – 1. La fiscalité des communes en 2011	75
II – 2 – 2. La fiscalité des EPCI en 2011	78
II – 2 – 2 – 1. Les EPCI à fiscalité professionnelle unique (FPU) (anciens EPCI à TPU)	78
II – 2 – 2 – 2 Les EPCI à fiscalité additionnelle (anciens EPCI à FA)	81

II – 2 – 2 – 3. Les EPCI à fiscalité additionnelle optant pour le régime des EPCI à fiscalité de zone ou pour le régime de zone éolienne.....	82
II – 2 – 2 – 4 Les nouvelles règles en matière d’attribution de compensation et de dotation de solidarité communautaire.....	84
II – 2 – 2 – 5. Les ressources fiscales pouvant être perçues par les syndicats de communes et les syndicats mixtes ..	85
II – 2 – 2 – 6. Les dispositions relatives aux syndicats à contributions fiscalisées.....	86
II – 2 – 3. La fiscalité des départements en 2011.....	87
II – 2 – 4. La fiscalité des régions en 2011.....	88

II – 3. LE PRINCIPE DE LA COMPENSATION INTEGRALE AU PROFIT DES COLLECTIVITES TERRITORIALES DES PERTES DE RECETTES LIEES A LA SUPPRESSION DE LA TAXE PROFESSIONNELLE.....	89
II – 3 – 1. La dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle par catégorie de collectivités (DCRTP).....	89
II – 3 – 2. L’instauration des Fonds Nationaux de Garantie Individuelle de Ressources (FNGIR) par niveau de collectivités locales.....	92
II – 4. LES MECANISMES DE PEREQUATION.....	95
II – 4 – 1. Fonds national de péréquation des droits de mutation à titre onéreux (DMTO) départementaux.....	96
II – 4 – 2. Fonds national de péréquation de la CVAE des régions et de la collectivité territoriale de Corse.....	96
II – 4 – 2 – 1. Alimentation du fonds national de péréquation de la CVAE des régions et de la collectivité territoriale de Corse.....	96
II – 4 – 2 – 2. Répartition du fonds national de péréquation de la CVAE des régions.....	96
II – 4 – 3. Instauration d’un fonds national de péréquation de la CVAE des départements.....	96
II – 4 – 3 – 1. Alimentation du Fonds national de péréquation de la CVAE des départements.....	96
II – 4 – 3 – 2. Répartition du Fonds national de péréquation de la CVAE des départements.....	97
II – 5. CAS PARTICULIERS DE LA TAXE SPECIALE D’EQUIPEMENT ET DES ETABLISSEMENTS PUBLICS FONCIERS.....	97
II – 5 – 1. Le calcul de la répartition de la taxe spéciale d’équipement.....	97
II – 5 – 2. La fixation des taux des taxes additionnelles perçues au profit des établissements publics fonciers.....	99

ANNEXE 3 - LA FISCALITÉ PARTAGÉE AVEC LES DÉPARTEMENTS ET LES RÉGIONS.....	100
LA FISCALITÉ PARTAGÉE AVEC LES DÉPARTEMENTS.....	101
I. LE FINANCEMENT DU REVENU DE SOLIDARITÉ ACTIVE (RSA).....	101
II. LE FINANCEMENT DES SERVICES DÉPARTEMENTAUX D’INCENDIE ET DE SECOURS (SDIS).....	106
II – 1. LE DISPOSITIF DE FINANCEMENT INSTITUE EN 2005.....	106
II – 2. LA FRACTION DE TSCA A ETE PORTEE A SON NIVEAU DEFINITIF EN 2006.....	107
III. LE FINANCEMENT DES COMPÉTENCES TRANSFÉRÉES AUX DÉPARTEMENTS DANS LE CADRE DE LA LOI DU 13 AOÛT 2004 RELATIVE AUX LIBERTÉS ET RESPONSABILITÉS LOCALES.....	108
III – 1. HISTORIQUE DU DISPOSITIF.....	108
III – 2. COMPENSATION DES TRANSFERTS DE COMPÉTENCES AUX DÉPARTEMENTS EN 2011.....	110
LA FISCALITÉ PARTAGÉE AVEC LES RÉGIONS.....	118
I. LA TAXE INTÉRIEURE DE CONSOMMATION SUR LES PRODUITS PÉTROLIERS (TIPP) AFFECTÉE AUX RÉGIONS POUR LE FINANCEMENT DES TRANSFERTS DE COMPÉTENCES PRÉVUS PAR LA LOI DU 13 AOÛT 2004 RELATIVE AUX LIBERTÉS ET RESPONSABILITÉS LOCALES.....	118
I – 1. LE DISPOSITIF DE FINANCEMENT INSTITUE EN 2005.....	118
I – 2. L’ASSIETTE DE LA TIPP A ETE REGIONALISEE EN 2006.....	118
I – 3. UNE CAPACITE DE MODULATION FACULTATIVE DE LA TIPP PAR LES REGIONS A ETE INSTITUEE EN 2007, SUR DEROGATION COMMUNAUTAIRE, POUR UNE DUREE DE TROIS ANS.....	118
I – 3 – 1. Rappel du dispositif de modulation régionale de la TIPP.....	118
I – 3 – 2. Bilan des décisions de modulation des régions pour les années 2007 à 2011.....	119
I – 4. ENTRE 2005 ET 2008, LES FRACTIONS DE TARIF DE TIPP ATTRIBUEES AUX REGIONS ONT ETE AUGMENTEES POUR TENIR COMPTE DE L’AUGMENTATION DES DROITS A COMPENSATION.....	120

I – 5. L'APPLICATION, DEPUIS 2008, D'UNE CLAUSE DE GARANTIE AUTOMATIQUE DU DROIT A COMPENSATION DES TRANSFERTS DE COMPETENCES AUX REGIONS EFFECTUES DANS LE CADRE DE LA LOI DU 13 AOUT 2004.....	120
I – 6. COMPENSATION DES TRANSFERTS DE COMPETENCES AUX REGIONS EN 2011.....	121
I – 7. UNE CAPACITE DE MODULATION SUPPLEMENTAIRE DE TIPP AUX REGIONS EN 2010 POUR LE FINANCEMENT DE PROJETS STRUCTURANTS	121
II. LE FINANCEMENT SPÉCIFIQUE DES TRANSFERTS DE COMPÉTENCES À LA COLLECTIVITÉ TERRITORIALE DE CORSE (CTC)	122
III. LA CONTRIBUTION AU DÉVELOPPEMENT DE L'APPRENTISSAGE (CDA).....	122
ANNEXE 4 –DROITS D'ENREGISTEMENT	126
I. RAPPEL DE LA LÉGISLATION DES DROITS DE MUTATION À TITRE ONÉREUX AU PROFIT DES DEPARTEMENTS	126
I – 1. DROITS DE MUTATION A TITRE ONEREUX D'IMMEUBLES DEPARTEMENTAUX.....	126
I – 1 – 1. Le conseil général vote le taux prévu à l'article 1594 D du CGI	126
I – 1 – 2. Le conseil général peut voter, à titre facultatif.....	127
I – 2 .TAXE COMMUNALE ADDITIONNELLE AUX DROITS D'ENREGISTREMENT	129
I – 2 – 1. Rappel de la législation en vigueur	129
I – 2 – 2. Rôle du conseil municipal.....	129
I – 3. TABLEAUX DE DECISION A L'USAGE DES CONSEILS GENERAUX ET DES CONSEILS MUNICIPAUX	129
I – 4. MODALITES ET DELAI DE NOTIFICATION	129
I – 4 – 1. Modalités	129
I – 4 – 2. Délai.....	130
I – 5. ENTREE EN VIGUEUR	130
II. FONDS NATIONAL DE PEREQUATION DES DMTO (ARTICLE L. 3334-18 DU CGCT).....	131
II – 1. ALIMENTATION DU FONDS NATIONAL DE PEREQUATION DES DMTO DEPARTEMENTAUX	131
II – 2. REPARTITION DU FONDS NATIONAL DE PEREQUATION DES DMTO DEPARTEMENTAUX	132
ANNEXE 5 - REFORME DES VALEURS LOCATIVES FONCIERES DES LOCAUX PROFESSIONNELS (A TITRE EXPERIMENTAL)	135
1. LES NOUVELLES MODALITES D'EVALUATION DES LOCAUX PROFESSIONNELS	136
2. L'EXPERIMENTATION DE 2011	138
3. L'EVALUATION GENERALE DE 2012-2013 POUR UNE APPLICATION DEFINITIVE EN 2014	138
ANNEXE 6 - LA REFORME DES TAXES D'URBANISME CREATION DE LA TAXE D'AMENAGEMENT ET DU VERSEMENT POUR SOUS-DENSITE EN LIEU ET PLACE DE SEPT DES HUIT TAXES LOCALES D'URBANISMES.....	140
I. LA TAXE D'AMENAGEMENT : BENEFICIAIRES ET CONDITION DE RECEVABILITE	140
I – 1. L'institution de la taxe d'aménagement par la commune et l'EPCI.....	141
I – 2. L'institution de la taxe d'aménagement par le département.....	141
I – 3. Cas particulier de la taxe d'aménagement pour la région Ile-de-France (IdF)	142
II. CARACTERISTIQUES DE LA TAXE D'AMENAGEMENT	142
III. EXONERATIONS DE LA TAXE D'AMENAGEMENT	145
III – 1. Exonération de droit de la part communale ou intercommunale de la taxe.....	145
III – 2. Exonération de droit de la part départementale et régionale de la taxe d'aménagement.....	146
III – 3. Exonération facultative de la taxe d'aménagement	146
IV. LE VERSEMENT POUR SOUS-DENSITE (VSD)	146
ANNEXE 7 - RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES A COMMUNIQUER A LA DGCL.....	148